Le Bulletin du Collectif 44 du Pacte Civique

PENSER, AGIR AUTREMENT EN DÉMOCRATIE
& INVENTER UN FUTUR DÉSIRABLE POUR TOUS
le pacte civique

N° 4

Juin 2017

EDITORIAL

Le Collectif 44 du Pacte Civique édite tous les six mois un bulletin d'information afin de faire connaître au bureau national, aux adhérents 44 et aux associations partenaires l'état d'avancement de ses travaux. Le Comité de Pilotage est constitué de 7 membres représentant les citoyens nantais ainsi que le monde associatif (Solidarité Nouvelle face au Chômage, La Vie Nouvelle, Poursuivre, Chrétiens du Monde Rural). Ce numéro 4 va continuer de se référer à deux chantiers importants au niveau national : ***l'Observatoire Citoyen de la Qualité Démocratique (OCQD) et la 'Fraternité'.*** *Nous souhaitons que ce trait d'union entre le Collectif 44, les adhérents Pacte Civique du département et le bureau national puisse se développer et satisfaire le plus grand nombre.*

Pour le comité de pilotage du Collectif 44,

Yolande Brossard et Patrick Lassus

Ad Memoriam

UNE PENSEE EMUE DE TOUS LES MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE POUR PIERRE SWAGTEN, DECEDE LE JOUR DE SES 80 ANS ET QUI A ETE UN ELEMENT MOTEUR NON SEULEMENT DU MOUVEMENT POURSUIVRE MAIS AUSSI DU COLLECTIF 44 DU PACTE CIVIQUE, QU'IL A CONTRIBUE A LANCER.

AGENDA

- 17 janvier 2017 : dossier 'chaufferie de Rezé' déposé au Conseil de Développement de Nantes Métropole
- 28 janvier 2017 : Rencontre de Quartier Hauts-Pavés / Saint-Félix
- 9 février 2017 : Réunion d'atelier 'Initiatives en pied de composteurs'.
- 28 février / 25 mars et 10 mai 2017 : réunions de projet 'Fleurs de pavés'.
- 2 mars 2017 : Conseil départemental Nantes-Métropole: Groupe de travail « citoyenneté métropolitaine »
- 21 mars 2017 : rencontre avec les 'zèbres' au café Flesselles
- 23 mars 2017: Atelier 'aménagement cyclable sur les bords de l'Erdre'

- 31 mars 2017 : Colloque à la 'Clairière' (Saint Herblain) : 'Nouveaux pouvoirs, nouveaux leaders'
- 21 avril 2017: présentation du livre du Pacte Civique 'Relever le défi démocratique' à la librairie 'L'Autre Rive'.
- 24 avril 2017 : soirée débat au Cinéma Concorde sur le film 'la mécanique des flux'
- 28 avril 2017 : envoi de la lettre du Pacte Civique au représentant local du mouvement 'En Marche'
- 4 mai 2017: conférence à la maison des Arts de Saint Herblain 'Qui contrôle le Big Data'.
- 16 mai 2017: Conseil départemental de Nantes-Métropole : Apéro-idées.
- 17 mai 2017 : rencontre de quartier Hauts-Pavés / Saint-Félix
- 30 mai 2017 : réunion CDMCA

EVENEMENT

Présentation du livre RELEVER LE DEFI DEMOCRATIQUE FACE A UN MONDE EN MUTATION :

Par un des auteurs : **Jean Claude Devèze**
le 21 avril 2017, à la librairie 'L'Autre Rive',

Le livre de JC Devèze, JB de Foucauld et P Guilhaume est le résultat de 10 ans de parcours au sein du Pacte Civique et de la conjonction de différentes personnes qui ont souhaité agir avant même la crise de 2008. L'objectif était d'arriver à faire travailler ensemble différents mouvements. Il a fallu deux à trois ans de travail pour créer cette plate-forme. En mai 2011 le lancement du Pacte Civique est concrétisé par l'édition du 'petit livre bleu' ou encore « Penser, agir, vivre autrement en démocratie » avec ses 32 engagements. En janvier 2015 est lancée la phase deux du Pacte civique qui recentre les projets et les objectifs. Une phase trois 'post-élection' n'est pas exclue. Le livre édité en janvier 2017 marque une étape dans la vie du Pacte Civique.

La première partie du livre fait le constat d'un monde en transition et traite aussi de la question européenne et des particularismes français.

La deuxième partie du livre traite de la 'Fraternité'. Les valeurs fondamentales du Pacte Civique : Créativité, Sobriété, Justice et Fraternité, sont considérées comme des impératifs mais la plus importante est la Fraternité, qui devrait être le moteur d'une transformation à la fois individuelle, collective et politique.

La troisième partie du livre aborde la mutation démocratique qu'il s'agit de réussir en gardant à l'esprit que chacun porte en soi une part du pouvoir. Elle s'attache à nous montrer la nécessite de changer de paradigme : notre système démocratique actuel ne répond pas au désenchantement et au rejet des politiques que ressentent nos concitoyens. Notre système démocratique est désarmé pour traiter les inégalités, le chômage, et les fractures sociales. Enfin, notre système démocratique souffre du délitement du tissu social. Le paradoxe c'est que dans le même temps où nos concitoyens sont de plus en plus formés et informés on assiste à un recul de nos institutions démocratiques. Au cœur du processus démocratique se trouvent le dialogue et surtout la délibération. Par la délibération on apprend des uns et des autres. Comment passer à une éthique du débat ? Comment passer d'une délégation de pouvoir à des interactions positives ? Il faut passer d'une confiscation des pouvoirs (culture 'égotique') et d'une démocratie occasionnelle (scrutins majoritaires) à une démocratie continue d'exercice où élus et citoyens s'impliquent. Il est nécessaire de multiplier les expérimentations citoyennes pour « devenir une société de délibération en recherche de nouveaux équilibres ». Parmi les exemples concrets on peut retenir les tentatives de territoires '0 chômeurs' mais aussi l'éducation civique et citoyenne…à tous les âges. Comment devenir une société 'éducative' ? En prenant en compte les deux dimensions de la 'civilité' et de la 'citoyenneté'.

La quatrième partie du livre traite de la gouvernance. Il s'agit d'inventer un autre rapport avec les citoyens et de les informer autrement. Il faut expliquer les contraintes, faire de la pédagogie. Certainement pas ce qui a été (mal) fait pour la loi travail qui méritait un 'carton rouge' (voir le système de notation développé dans le rapport annuel OCQD 2016). Une autre façon de conduire des réformes est de trouver la méthode, le processus démocratique le plus adapté. Pour cela il faut un ensemble de données partageables par tous et… se donner du temps.

La conclusion du livre s'articule autour de trois réflexions : i) nous sommes tous responsables, citoyens comme élus. Les citoyens doivent faciliter le droit à la parole de chacun tandis que les élus doivent co-construire avec les citoyens les politiques qui les concernent. ii) comment passer d'une société civile éclatée à une société civique ? Il faut arrêter les clivages politiques et les postures médiatiques. iii) Il est nécessaire d'élire un président et des députés capables de nous aider à 'faire communauté' civique.

PROJETS EN COURS

Dans le cadre de l'OCQD participation des membres du Collectif à différentes instances de consultation: quelle place donnée/laissée aux citoyens dans la vie de la Cité ?

Demandez les Bulletins N°1, 2 et 3 pour plus d'explications sur ces différents projets !!

CDMCA :

Conseil Départemental-Métropolitain de la Citoyenneté et de l'Autonomie

En février 2017 le CODERPA (Comité départemental des retraités et personnes âgées) a fusionné avec le pôle 'Handicap'. Il en a résulté le « Conseil Départemental-Métropolitain de la Citoyenneté et de l'Autonomie » (CDMCA) qui est en place depuis le 1er mars 2017.

Selon les textes, il est constitué de deux « Formations spécialisées « : la « Formation spécialisée personnes âgées et la Formation spécialisée « personnes en situation de handicap «

Chaque Formation a ses propres ateliers de travail appelés commissions spécialisées. Lorsqu'une commission concerne les deux publics, P.A et PH, elle est composée à parts égales des représentants de chaque Formation. Maggie, élue au CDMCA, a assisté à la réunion de lancement de la Formation personnes âgées le 30 mai 2017. La vice- présidente du Conseil départemental et également présidente du CDMCA a mis l'accent sur la nécessité d'une citoyenneté très forte. En effet, le CDMCA est essentiellement constitué de citoyens venant d'associations très diverses, et, fait nouveau, de représentants de salariés d'Établissements (pour personnes âgées) ou de Services (Services de soins à domicile, d'aides à domicile, d'aides au répit, d'aides aux aidants…).

Il est précisé que le CDMCA :

-a un droit d'avis sur le budget consacré aux personnes âgées et personnes en situation de handicap.

- siège à la Conférence des Financeurs crée depuis 2016 par le département et financée par la CNSA (l'Etat). Elle est constituée des représentants des caisses de retraite et complémentaires, Nantes métropole, des représentants du secteur rural, l'ARS, l'ANA, la CPAM, les Mutuelles. Elle aboutit à des appels à projets.

- a la mission de travailler soit sur des sujets mandatés par le Conseil Départemental, soit sur des sujets qu'elle décide elle-même.

- a un représentant à l'ARS (Agence Régionale de Santé).

- a une représentante - (Maggie Chauvet titulaire et Nicole Gravot suppléante) - au CMAU. Cette commission a analysé deux gros chantiers pour lesquels les avis des citoyens ont été recherchés : i) la nouvelle gare de Nantes, ii) les modes de transports préconisés par la TAN pour les PMR (Proxitan). Pour la nouvelle gare un ascenseur supplémentaire permettra l'accès aux quais pour les PMR et pour Proxitan les personnes âgées pourront bénéficier des transports TAN sans la carte invalidité 80 %. Concernant ce dernier point il s'agit d'une préconisation adressée à Proxitan et pour laquelle une réponse sera apportée le 20 Juin prochain.

En dehors du rapport détaillé de la Conférence des Financeurs la vice-présidente du CDMCA personnes âgées a lancé les commissions spécialisées (ateliers) dont les thèmes sont pour cette année :

1) Comment lutter contre l'isolement ? : vers un dispositif structuré et efficace.
2) Comment structurer sur un territoire la coordination de l'ensemble des acteurs par rapport à la perte d'autonomie ?
3) Comment et pourquoi organiser l'inclusion des personnes âgées et des personnes en situation de handicap par le logement ?

Ces commissions ont pour objectif de rédiger des préconisations pour le Conseil départemental qui en tient compte lors des choix budgétaires.

Réunions à venir :

En septembre, la Formation spécialisée PA seule.

En octobre, les deux formations spécialisées (PA+ PH).

CMAU = Commission Métropolitaine de l'Accessibilité Universelle. Cette commission travaille à l'amélioration des circuits piétonniers pour faciliter les déplacements sur les trottoirs

Participation aux comités de quartier, ateliers-citoyens et grands débats organisés par la Ville de Nantes et par Nantes Métropole :

Rencontre de quartier Hauts-Pavés Saint Félix du 28 janvier 2017 :

Cette rencontre s'est organisée autour de différents thèmes : présentation à Johanna Rolland du projet 'Fleurs de pavé' du pôle associatif de la rue des Hauts Pavés, état d'avancement du projet d'extension du parc des Capucins (rue noire), et vœux du maire de Nantes. Plusieurs élus de quartier étaient présents, comme Fabienne Padovani, Bassem Asseh, Catherine Tharaud, Benoit Blineau, et d'autres….

Le discours de Johanna Rolland a porté à la fois sur l'année 2016 (attentats, replis identitaires, Brexit…) et sur les perspectives cruciales en 2017 : élections présidentielles, besoin de 'plus d'Europe', comment assurer les transitions à venir, quels débats d'idées, quels messages la France doit-elle porter ? Nantes est la 6ème métropole nationale et doit échapper à l'uniformisation des grandes villes, rechercher l'alliance des territoires (entre ville et campagne), cultiver sa singularité, en particulier avec et par le travail des associations et en particulier dans le quartier Hauts-Pavés Saint Félix qui présente un potentiel élevé d'activités très diverses.

Différents domaines sont abordés (avec de nombreux exemples qui ne seront pas repris ici) pour témoigner du dynamisme des projets municipaux passés et à venir : les plans 'Paysage et Patrimoine' en lien avec l'aspiration des nantais pour une ville 'moins minérale', la question des transports (axe cyclable Nord-Sud, nouvelle ligne de tram), la construction de nouveaux logements sociaux, d'un nouvel EHPAD, d'un nouvel écopoint, la politique culturelle – avec, entre autres, le nouveau Musée des Arts, l'engagement pour la petite enfance avec de nouvelles places de crèche, la transition numérique (application 'Nantes dans ma poche'), la transition écologique avec les quartier '0 déchets', le domaines sportif, l'éducation, la sécurité (Maison de la 'tranquillité publique'), le travail des associations (fête de la Fraternité, Brin de causette, Bureau des projets).

Réunion d'atelier 'Initiatives en pieds de composteurs' du 9 février 2017, à Félix Thomas :

Des citoyens, des associations (Compostri), ou des représentants de Nantes Métropole (Direction de l'Environnement et du Risque) participaient à cet atelier. Les composteurs

installés font partie du réseau 'Société civile verte nantaise'. Le concept 'd'animation en pied de composteurs' permet de partager sur ce que font les associations, la ville, les habitants… Comment étendre cette initiative d'un quartier à d'autres quartiers ? Il a été question des « Ecoévènement » (du vide-grenier de quartier à l'organisation d'un marathon) qui ont comme objectif de réduire l'empreinte écologique d'un évènement, mais aussi des « cartoquartiers » établis pour évaluer dans chaque quartier, sur papier puis avec des outils numériques, les ressources relevant du développement durable, puis des solutions d'animation du type 'Places et squares de village' (mise en débat). Dans le cadre du quartier Hauts-Pavés / Saint-Félix l'animation 'Places et Squares de village' repose sur 6 points forts : i) composteurs multifonctions, ii) signalétique, iii) animation 'nature', iv) temps forts (semaine des voisins, semaine du compostage, semaine réduction des déchets), v) don et recyclage, vi) tri des déchets et propreté.

Des échanges entre participants ont eu comme thème les 'broyats' : élaborer des fiches techniques sur les bornes de stockage, production de broyat par le SEVE de Nantes, livraison de broyat dans les composteurs de quartier par Compostri…

Des sites à consulter :

www.nantes.fr/societe-civile-verte

www.nantes.fr/cartoquartiers

Réunions de projet 'Fleurs de pavés' des 28 février, 25 mars et 10 mai :

A l'origine il s'agit d'un projet de 'jardins partagés' lancé en juin 2016 par l'association 'La plume et le Clavier', une des associations hébergées par la Maison des associations de la rue des Hauts pavés (Quartier Hauts-Pavés / Saint Félix). Par la suite le projet va comprendre deux thèmes : i) celui du jardin partagé : des bacs à fleurs fabriqués par les habitants du quartier avec des planches et des palettes de transport et ii) celui d'une fresque murale réalisée par un 'graffeur' et recouvrant les murs 'inhospitaliers' du fond de cette impasse partagée par plusieurs organismes. Ont été associés très tôt à la démarche : l'Amicale laïque de la Rue Noire (animations), l'ACCORD ('Jeux de Mômes'= participation des enfants à la fresque murale), PING (atelier partagé où une formatrice en menuiserie a aidé les bénévoles à construire les bacs), le SEVE (fourniture de terreau, de geotextile et de plantes). La réalisation et l'installation des bacs ont eu lieu en septembre 2016. Le projet à mi-parcours a été présenté à Johanna Rolland en Janvier 2017 à l'occasion des vœux sur le quartier.

Le 25 mars l'inauguration de la fresque et des bacs à fleurs en présence de Fabienne Padovani et Catherine Tharaud a permis d'organiser une matinée festive avec plusieurs ateliers pour enfants (hôtel à insectes, lecture de contes, peintures décoratives, maquillage, mini-jardinières, bombes à graines) et pour adultes (troc de plantes, buffet partagé, Recyplan).

Ce projet a été validé et aidé financièrement par le Bureau des Projets. Il a permis de redonner vie à une impasse peu attractive, d'impliquer des enfants et des adultes actifs, retraités, chômeurs. L'entretien des plantes et des fleurs sera assuré par les enfants de l'association Jeux de Mômes.

Atelier « Aménagement cyclable sur les bords de l'Erdre » du 23 mars 2017

(Deuxième rencontre après celle du 23 janvier 2017).

Cela fait déjà un bon moment que les riverains et usagers du quai de Versailles s'étaient plaint, via les conseillers de quartier en 2010 – 2011, de la cohabitation difficile entre piétons, cycliste, tramway et voitures sur cet axe 'emblématique' du tourisme urbain nantais.

Début 2011, au terme de l'atelier 'déplacements doux' un rapport avait été fourni par plusieurs conseillers du quartier Hauts-Pavés / Saint-Félix. Ce constat proposait comme solution de mettre le quai de Versailles en zone piétonne (suppression de la circulation des voitures) en séparant pistes cyclables et voies piétonnes. Le rapport avait été 'étudié par les services de la mairie'…longuement puisqu'il y eu entretemps changement de maire. Cette question a été reprise dans le cadre d'un nouvel atelier' Aménagement cyclable sur les bords de l'Erdre'. Du rapport très complet rédigé par SCOPIC lors de la dernière réunion du 23 janvier, il ressort :

- Un nouveau projet de circulation consistant à dévier les flux cyclistes / piétons selon l'itinéraire : quai Ceineray / rue Sully / quai Barbusse / pont de la Motte Rouge / Bvd Van Iseghem

- Pas de changement à court terme sur le quai de Versailles

- Un consensus des citoyens pour séparer physiquement' pistes cyclables et pistes piétonnes, pour aider aux aménagements en supprimant des places de parking et pour diminuer la vitesse des voitures sur cet itinéraire (zones 30) plutôt que de mettre des sens uniques.

- Une prise en compte 'appuyée' des difficultés des PMR qui pourraient être diminuées avec des marquages au sol adaptés (bandes rugueuses et des pavés sciés sur les pistes piétonnes)

Les principaux animateurs de la soirée du 23 mars étaient : Claire Mével de SCOPIC, Gaëlle Le Saout de la société « D'ici là Paysage » et enfin Hadrien Bedok, directeur de projet de la mission 'Déplacements doux' de NM. Ils nous ont présenté le travail qui avait été fait depuis janvier, à savoir les projets arbitrés et retenus parmi ceux qui avaient été soumis aux riverains et usagers ainsi que les projets encore à l'étude parce que non inclus initialement dans le projet mais demandés avec force par les riverains, comme les franchissements des ponts et ronds-points. Sur le Bvd Van Iseghem et ses '4 sections' les échanges ont été très tendus car différents intérêts s'opposaient :

- Des participants ne comprennent pas que ce qui avait été préconisé sur le Quai de Versailles n'ait pas été retenu et considèrent que les travaux considérables envisagés 'ne changeront pas les habitudes des gens qui continueront de passer par le quai de Versailles'

- D'autres personnes considèrent que mettre en sens unique une partie de Van Iseghem va déporter les flux de circulation des VL (véhicules légers) dans les rues adjacentes et que c'est une hérésie.

- Pour répondre à cette dernière affirmation le représentant de NM sort les résultats chiffrés d'enquête de circulation qui montrent à l'évidence que même en heure de pointe la circulation est faible sur Van Iseghem mais il n'est pas très écouté

- Sur la jonction des pistes cyclables entre le cours des 50 otages et le quai Ceineray (traversée du Pont Morand) un participant regrette fortement que l'étude détaillée qu'il avait envoyée à la mairie ne ressorte pas dans les nouveaux projets.

Des travaux en ateliers sur des propositions (plans et photos) des services de la ville concernant le mobilier urbain (bancs, chaises, etc…) ont suivi.

Rencontre de quartier Hauts-Pavés / Saint-Félix du 17 mai :

La soirée sera organisée autour de trois ateliers 'tournants' : i) extension du parc des Capucins, ii) évènements du quartier et iii) plan 'paysage-patrimoine'. Beaucoup d'interférences sonores entre ces trois ateliers !

1. Agrandir le Parc des Capucins : pour faire quoi ?

La démarche englobant l'extension du Parc des capucins en lien avec le projet immobilier de la rue Russeil a démarré en octobre 2016. Pour répondre à la question de l'extension du parc une enquête a été réalisée sur la base des 'expertises d'usage'. D'octobre 2016 à mai 2017 des réunions et des séances de travail avec les habitants du quartier ont eu lieu. L'expression des enfants et des adolescents a également été prise en compte. Aux questionnaires disponibles sur 'nantesco.fr' s'est ajouté le diagnostic du SEVE avec 4 orientations : i) un parc calme, contemplatif, ii) un parc convivial, iii) un parc potager, iv) un parc ludique. Un plan du projet actuel montre, en plus des deux accès par la rue noire et par la rue d'Iena le nouvel accès qui se fera par la rue Russeil. Les travaux à prévoir concernent l'accès des PMR, les circulations internes, l'usage du parc par les enfants et adolescents. Des questions surgissent autour de la notion de 'jardin partagé' (= jardins potagers partagés entre différents habitants). C'est un vecteur important de lien social mais l'emplacement n'est pas encore défini aujourd'hui. Par ailleurs il faudra veiller aux activités 'trop bruyantes'. Il n'y a pas eu de décision prise sur la petite chapelle. Le bâtiment pourrait être réhabilité en espace pédagogique. Les travaux devraient être finalisés en 2018.

2. Les évènements du quartier

Le quartier est très dynamique, ce qui donne lieu à de nombreux spectacles et animations (exemple du spectacle « Station Viarme » le 11 juin). La communication sur ces différents évènements utilise plusieurs supports : i) par mail : envoi de l'agenda des évènements 2017 sur HPSF, ii) par site web (site de l'Etoilerie) c'est-à-dire un outil permettant de référencer les initiatives 'gratuites, participatives et solidaires' prises sur le quartier. Ce site est aussi un blog : appel récent pour une 'boite à dons' et pour trouver des collaborateurs bénévoles afin « d'écrire davantage sur le site ». Comment améliorer la communication ? Les personnes présentes souhaitent conserver les supports de type mailing mais aussi du type 'affichage en ville'. Sur nantesco.fr ce sont surtout des initiatives 'participatives'. On insiste sur la nécessité d'une régularité dans l'information. Pour le Centre chorégraphique de la Rue Noire, par exemple, tous ces moyens sont utilisés. Question du public : que fait-on pour les exclus du numérique ? Réponse : c'est un vrai problème. Il est difficile de distribuer l'agenda chez les commerçants. La page Facebook de la ville de Nantes peut-elle relayer des informations sur un évènement du quartier ? Oui. Chaque quartier pourrait-il avoir sa page Facebook ? Oui.

3. Plan Paysage et Patrimoine

La démarche consistait à travailler collectivement au projet de la ville 'où l'on souhaiterait vivre demain'. Pour cela il y a eu le soutien d'un groupe de paysagistes et des réunions d'un atelier citoyen qui a émis des avis pour mettre en œuvre des actions concrètes. Les messages reçus concernaient en priorité : la diversité des paysages, la richesse du bâti et du patrimoine, des espaces publics importants mais trop de voitures, des parcs remarquables (souvent d'anciens grands domaines) qu'il faut préserver. Les propositions des habitants étaient de : préserver les architectures insolites, veiller au retrait du bâti par rapport à la rue, imposer aux constructeurs une analyse du paysage, multiplier les arbres dans les espaces publics, proposer un 'parcours vert', ménager des perspectives visuelles, etc…Une page sur natesco.fr est dédiée au suivi des engagements pris tandis qu'un atelier urbain se réunit tous les semestres. En ce qui concerne le retrait du bâti cela ne peut concerner que de nouvelles constructions. Pour l'existant il faut plutôt voir (sauf si démolitions prévues) à supprimer des places de stationnement. Les personnes présentes souhaitent que lorsqu'il y a proposition d'un nouveau projet urbain il y ait concertation et que celle-ci associe tous les intéressés.

Participation au Conseil de développement de Nantes-Métropole.

Groupe de travail « Citoyenneté métropolitaine » du 2 mars 2017

Séance consacrée à la présentation d'une première esquisse du document de réflexions et propositions ; le document final sera publié à l'automne 2017.

5 grands chapitres : un décor métropolitain en construction permanente, la métropole : une institution qui régit de plus en plus la vie du territoire, dont le récit collectif est à co-construire, et surtout l'essentiel pour nous - Collectif 44 du Pacte Civique- : Quel rôle et quelle place peut et doit prendre le citoyen dans la décision métropolitaine ?

Les outils, les procédures, les innovations, le numérique, le rapport élus/habitant, communes/métropole… tout est à inventer. Plusieurs thématiques de propositions sont en débat :

1. *La question démocratique : le suffrage universel direct*

•Reposer la question du suffrage universel direct, même si la loi n'évolue pas dans l'immédiat.

•Imaginer les dispositifs propres à pallier l'absence de cette élection directe : empêcher le cumul mandats communaux/intercommunaux, limiter la multiplication des responsabilités, programmes électoraux municipaux intégrant obligatoirement les grandes politiques publiques intercommunales...

2. *Démocratie et information*

•L'exercice de la démocratie suppose un accès libre à l'information, aux études préalables à la décision. Où en est-on sur ce point ? L'information reste encore assez partielle. Quid de l'open data sur ce point ?

•La démocratie pose aussi la question des médias des collectivités et des échelles de territoires. Il y a nécessité de clarifier l'information locale en limitant le nombre des supports qui ajoutent souvent à la confusion du citoyen (et qui ont un coût important).

•Il faut aussi s'intéresser au rôle des médias traditionnels (PQR) et à celui des nouveaux médias numériques.

•Leur participation à l'exercice de la démocratie locale est éminente mais s'exerce aussi avec des clivages : la PQR est sur le mode institutionnel quand les nouveaux médias évoluent sur un mode plus collaboratif.

3. *Une approche moins descendante de la démocratie locale*

•Peut-on accepter l'idée de propositions politiques ne proposant pas seulement des projets ou des programmes (souvent une liste d'actions à entreprendre) mais aussi une vision et surtout des "mises en débat" ?

•Comment tenir compte du besoin d'horizontalité et adapter les dispositifs d'association à la décision publique en conséquence ? Les jeunes générations vont être de plus en plus demandeuses de transversalité en remettant en cause les autorités déléguées. Il y a nécessité d'anticiper la fin des hiérarchies et la globalisation d'un monde de réseaux.

4. *La co-construction : un concept à construire ou à… déconstruire*

•Décision unilatérale, concertée ou co-construite. Jusqu'où va-t-on ? La co-construction est pensée avec les citoyens mais doit aussi être pensée avec… les élus (la majeure partie est très éloignée des processus intercommunaux)

5. *La co-construction : dispositif d'accompagnement de la décision ou début d'un processus de co-décision ?*

•De quoi débat-on sur le fond ? S'il y en a, quels sont les sujets sur lesquels il n'est pas envisageable de consulter ou co-construire ? De la même manière, quels sont les sujets sur lesquels il est devenu impossible de ne pas consulter, co-construire ? Peut-on imaginer une association des citoyens (par volontariat, désignation, tirage au sort ?) dans les instances de préparation de la décision ?

6. *Le numérique : de l'outil au changement de mode de pensée*

•Au-delà des outils, quelles sont les conséquences de l'irruption du numérique dans la vie publique ?

7. *La question des expérimentations*

•Dans ses propositions pour l'organisation du grand débat sur la Loire, le Conseil avait

proposé une assemblée de citoyens tirés au sort avec des travaux à caractère public. Cette proposition se fondait sur l'idée d'une anticipation de temps futurs de la "mixité démocratique dans laquelle se développerait une nouvelle alchimie de la représentation, de l'expertise et de l'intervention des habitants".

•Comment concrétiser ce type d'expérimentations ? Comment introduire une culture de zones/périodes tests avant l'élargissement de la mise en oeuvre d'un projet ?

•Par ailleurs, comment inventer pour chaque opération ou projet, une méthodologie spécifique à la question posée, aux enjeux, au budget, à la sociologie des habitants concernés… sans perdre de vue la nécessité de resituer chaque projet dans une vue d'ensemble ? Qui est porteur de cette vision globale (les élus) et comment la faire partager ?

8. *Autonomiser l'organisation des grands débats publics*

•Dans la suite des grands débats, faut-il aller vers plus d'autonomie dans leur organisation ? Le Conseil de développement avait déjà envisagé la constitution d'une commission métropolitaine autonome du débat public avec des moyens propres, à l'instar du dispositif mis en oeuvre à Montréal avec l'OCPM (Office de Consultation Publique de Montréal

Apéro-idées du 16 mai 2017

Cet atelier était consacré à « imaginer un fil vert », une sorte de « chasse aux trésors » pour mieux connaître les 23 communes de la Métropole, hors Nantes …. les points forts, les monuments, les marchés, les boutiques, les caves, les « bons » restaurants, les coins verdure ….

Belle occasion d'échanges, de rencontres

Liens avec les autres mouvements :

Rencontre 'des faiseux' au Café 'le Flesselles' du 21 mars 2017 :

Organisateurs : Collectif BBZ (Bleu-blanc-zèbre) 44

Au niveau sémantique, ne pas confondre les 'zèbres' (projets qu'on peut retrouver sur le site Internet dédié) et les 'faiseux' (tous ceux qui interviennent). Il y a actuellement 280 zèbres au niveau…national. Plusieurs courtes interventions :

Les objectifs de BBZ44 sont de « *fédérer des actions et de trouver des solutions concrètes vis-à-vis des problèmes qui se posent dans la société civile* ». BBZ44 est apolitique et cherche à faire émerger d'autres collectifs. '*Chacun a une part de la solution*'. De nombreux exemples sont donnés, qu'il s'agisse de promouvoir la diversité dans le recrutement, de faire connaitre les startups nantaises à Londres, de faire la promotion des entreprises dans les écoles ou d'autres…

Un 'duplex' avec les faiseux du Canada a mis l'accent sur le travail des groupes qui œuvrent pour réduire le gaspillage alimentaire, promouvoir des jardins partagés (mettre en relation ceux qui ont du terrain avec ceux qui n'en ont pas mais veulent cultiver), pour récupérer des énergies non utilisées, etc…

L'entreprise « Ensemble un job » apporte à ceux qui le souhaitent un complément indispensable aux techniques de recherche d'emploi, à savoir l'élaboration d'un projet personnel. L'objectif est de travailler dans un cadre solidaire et bienveillant. Jacques Attali, au « Printemps de l'optimisme » à Paris, a dit « *il n'y a pas d'optimistes et de pessimistes, il y a des actifs et des passifs* ».

Présentation de « La ruche qui dit oui » c'est-à-dire des producteurs qui vendent directement aux consommateurs (circuits courts) via des communautés appelées 'ruches'. Il y a aujourd'hui 800 ruches en France dont quatre à Nantes, basées au Solilab.

L'association 'Benevolt' est une entreprise sociale qui aide les seniors à construire un projet de retraite en lui donnant la possibilité de se créer un profil et de faire ainsi bénéficier la société des compétences des jeunes retraités. Benevolt est une plate-forme de mise en lien.

L'ADIE (Association pour le développement individuel économique) accorde des micro-crédits (max 10 000 €) puis accompagne lors du montage d'entreprises des personnes qui sont le plus souvent en exclusion (RSA, exclues de Pôle Emploi). Le projet social doit réussir 'en même temps' que le projet économique.

HUMAID est une plateforme collaborative pour aider les personnes handicapées qui n'ont plus de recours (utilisation de 'parrains' et 'marraines').

Le projet « We do good » finance des startups innovantes qui ne trouvent pas d'aide auprès des banques.

. Projets solidaires :

Le Conseil municipal de Riaillé réuni le mercredi 20 avril 2016 a confié à EOLA (filiale d'exploitation) le développement du parc éolien-citoyen **Eolandes** près du village de Bourg Chevreuil.

Dans son rapport du 2 mai 2016 l'inspection des installations classées a déclaré le dossier complet et régulier.

Le projet vient d'obtenir le permis de construire mais une association 'anti-éolienne' a présenté des recours. Si ces recours ne sont pas retenus on peut envisager une mise en production pour fin 2018. Si la commune de Theillé est très motrice dans le projet (y-compris financièrement) le 'Pays d'Ancenis' est plus réservé. Les 29 000 € de taxe foncière annuels que récupèrera la commune sont intéressants pour celle-ci. Au final il faut avoir conscience que malgré tout, la transition énergétique est couteuse. Les anti-nucléaires devront en tenir compte.

COLLOQUES, FILMS ET DEBATS SUR LES THEMES DE LA FRATERNITE ET DE LA DEMOCRATIE

Colloque « Nouveaux Pouvoirs, Nouveaux Leaders », 31 mars et 1er avril 2017, organisé par l'Association PsyPol, soutenu par Coop-Cité et Nantes-Métropole notamment.

Ce colloque a mis l'accent sur le fait que la transformation personnelle est le moteur de la transformation collective/sociale. Ce nouveau pouvoir « avec » les autres et « sur soi » et non plus « contre » ou « sur » implique par exemple de mieux se connaître dans toutes nos dimensions, de renouveler les pratiques démocratiques en questionnant le cadre actuel du pouvoir et ses défaillances et en interrogeant les fondements des pratiques managériales.

Deux jours pour s'interroger sur la manière d'exercer le pouvoir, et surtout de le régénérer , tant la question du pouvoir et de ses transformations est aujourd'hui au cœur de toutes les transitions de notre société, qu'il s'agisse de l'affaiblissement du « pouvoir politique » ou encore la remise en question des formes de pouvoir au sein des organisations quelles qu'elles soient et surtout la nécessité de développer du pouvoir d'agir de tout un chacun et du pouvoir du citoyen en général.

Ce profond changement va indissociablement de pair avec celui qui affecte la figure du leader. Celui qui tout à la fois dessine et exerce le pouvoir, en même temps qu'il est modelé par celui-ci, doit lui aussi se réinventer pour pouvoir agir et être autrement dans la société de demain.

En ce qui nous concerne, un temps fort lors de ce colloque, un débat à trois – Johanna Rolland, Maire de Nantes et présidente de la métropole, Ph. Maignen (co-fondateur de PsyPol et ancien élu) et Patrick Viveret, philosophe.

« *Ce temps de réflexion partagée, de nos questionnements collectifs c'est quelque chose qui ne nous est pas donnée si souvent et c'est pourquoi j'ai eu envie de participer ….* » Johanna Rolland.

Lien vers la video réalisée sur ce colloque: http://www.dailymotion.com/video/x5nhmf9

24 avril : soirée débat au Cinéma Concorde sur le film 'la mécanique des flux'.

Accueil par le directeur du Cinéma Le Concorde, Sylvain Clochard : « *qu'ils soient documentaires ou de fiction, des films récents présentent un autre regard sur les parcours et les projets de ces personnes venues d'ailleurs pour fuir les conflits, les dictatures, la misère ou les dérèglements climatiques. En partenariat avec le MRAP et d'autres organisations, le cinéma Concorde vous en a proposé quelques-uns, de février à avril ».*

François Levent, président du MRAP de Nantes, rappelle que la proximité des échéances électorales risque de réduire les migrants, les réfugiés, à un enjeu politicien source de fantasmes, de peurs et parfois de haines. Cependant, derrière les stéréotypes ou les statistiques, au-delà des idées reçues, on trouve des êtres humains, à la fois semblables et différents, et non des chiffres sur le papier. Ce film '**la mécanique des flux'** fait voir ce qui se passe réellement, de l'intérieur. Merci au cinéma Le Concorde qui fête ses 100 ans et continuons le combat pour lutter contre les idées du FN.

Marie-Ange Monsellier précise que 'Le cercle de silence de Nantes' souhaitait une soirée débat autour du documentaire de Nathalie Loubeyre, La Mécanique des flux. Le mouvement des Cercles de silence a été lancé en 2007 par les frères franciscains de Toulouse afin de « protester contre l'enfermement systématique des sans-papiers dans les Centres de Rétention administrative (CRA) pour le seul fait d'être entrés en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie ». Cette manifestation silencieuse et non-violente entend aussi contrer le grand silence médiatique qui entoure les centres de rétention qui ont tout d'une prison.

Or, en Europe, la France est non seulement un des pays qui rejettent le plus de demandes d'asile, elle est aussi le pays qui enferme le plus : près de 50 000 personnes par an séjournent dans les centres de rétention administrative. En 2016, 170 enfants ont été placés en CRA en France Métropolitaine, malgré les condamnations de la cour européenne des droits de l'homme. Et ces dernières années, les CRA ont été utilisés dans un but clairement illégal pour démanteler les campements des exilés.

Depuis 2007, le mouvement des cercles de silence s'est étendu, relayé par de très nombreuses associations telles que la CIMADE, le CCFD-Terre solidaire, la Ligue des droits de l'Homme, La Vie Nouvelle, etc…. Et il continue, car l'enfermement des étrangers en CRA est emblématique de la façon dont sont 'accueillies' les personnes migrantes. Aujourd'hui il y a plus de 170 cercles de silence en France et d'autres encore en Europe. Partout, le cercle est ouvert à tous et regroupe tous les courants de pensée.

A Nantes, nous nous retrouvons le dernier mardi de chaque mois place Royale, disposés en cercle autour d'une lampe tempête. Certains parmi vous se sont peut-être déjà joints à ce cercle. Notre groupe par son attitude résolument non-violente, interpelle les passants et cela suscite parfois des réactions. Ce sont les passants qui viennent à nous et non l'inverse ! Deux personnes placées à l'extérieur du cercle répondent aux questions, informent sur la réalité des Centres de rétention administrative et distribuent un document explicatif qui invite à la réflexion et à d'autres formes d'engagement.

Nous n'avons pas de réponse toute faite quant à l'accueil des migrants mais nous pensons que le chemin passe par le respect de la dignité de toute personne humaine. Notre action peut paraître dérisoire mais c'est notre manière de dire notre désaccord avec cette manière de

traiter des êtres humains : nous protestons contre l'enfermement aboutissant à l'humiliation et à la criminalisation de personnes migrantes, qui ont pour seul tort d'avoir cherché refuge dans notre pays, après des parcours douloureux et périlleux dont témoigne le film La Mécanique des flux que nous allons voir. Et vous verrez que nous sommes tous concernés dans notre humanité !

Des témoignages et un débat animés par Antony Torzec (Médiacitées) ont suivi la projection du film. Sont intervenus :

- Armelle Le Deunff de la CIMADE
- Albert Chauvin, du 'Logis Saint Jean' à Nantes
- Catherine Jacobs du réseau 'Welcome'

Et enfin, deux témoignages de migrants :

- Mamadou, du Mali
- Sali Mohamed, de Somalie

4 mai : conférence à la maison des Arts de Saint Herblain 'Qui contrôle le Big Data'.

L'animateur va rappeler ce qu'on entend par 'Big Data', soit 'Données de masse ' et va d'entrée de jeu répondre à la question de la conférence en mettant la responsabilité sur les entreprises multinationales. Il cite le « biopouvoir », un type de pouvoir qui s'exerce, selon Michel Foucault, sur la vie des corps et celle de la population. Ces données sont caractérisées par les « 3V » : Variété, Vélocité et Volume. Sur la notion du 'volume' il donne comme exemple le 'Large Hadron Collider' (LHC), un accélérateur de particules mis en fonction en 2008 et situé entre la périphérie de Genève (Suisse) et le pays de Gex (France). Cet appareil produit l'équivalent de 3 millions de DVD de données par an. On pense aujourd'hui que Facebook produit encore plus de données.

D'une façon générale, dans cette nouvelle représentation du monde (nouveau paradigme) il faut produire toujours plus de données afin d'établir les algorithmes (séries d'opérations) qui vont les collecter, puis les algorithmes qui vont les traiter. Ces algorithmes sont comparés à des recettes de cuisine. Quelle est la recette du moteur de recherche Google ? Il rappelle néanmoins que s'il y a beaucoup de promesses le traitement de ces données a ses limites et que, par exemple, les données de masse ne peuvent pas 'tout' prédire. S'il y a beaucoup d'opportunités, il y a, par ailleurs, beaucoup de dangers. Quel est le monde des Big Data ? Quel est le marché de la donnée ? Quels sont les usages d'Internet ? Vers quelle vision du monde allons-nous ? Autant de questions qui vont alimenter le débat entre les quatre intervenants :

Nicolas GUY : Il a fondé la société 'SoyHuCe', une startup normande qui a développé une application utilisant des données pour repenser et améliorer le lien entre les citoyens et les collectivités.

Fabrice BENAUT : Il dirige 'iDeaTrans' mais est également membre de plusieurs associations du Digital Data Marketing.

Valentina FERREOL : Elle est présidente de l'Institut G9, spécialiste de la transformation des entreprises et elle étudie les impacts technologiques et humains du numérique.

Dominique CARDON : Il est sociologue à l'Université Paris Est Marne-la-Vallée et il est l'auteur du livre « A quoi rêvent les algorithmes ; nos vies à l'heure du Big Data ».

ARTICLES DE PRESSE

Métropole en bref 20.04

Le défi démocratique en débat à L'autre rive

Jean-Claude Devèze invite à débattre, vendredi à la librairie L'autre rive, autour du livre *Relever le défi démocratique face à un monde en mutation*, dont il est coauteur, avec Jean-Baptiste de Foucauld et Pierre Guilhaume. Cet ouvrage s'appuie sur le travail de réflexion des ateliers locaux du Pacte civique, lancé en 2011, suite à la crise financière de 2008. L'objectif de ce collectif était alors de « penser, agir, vivre autrement en démocratie, pour inventer un futur désirable par tous ». « **Ce livre sera source de réflexion pour tous ceux qui se sentent mobilisés par la lutte contre le délitement démocratique et par l'émergence d'une nouvelle culture politique** », estiment Yolanda Brossard et Patrick Lassus, co-animateurs du groupe de Loire-Atlantique du Pacte civique.

Vendredi 21 avril, à 19 h, à L'autre rive, 21, rue de la Paix, à Nantes.

Quelle nature voulons-nous vraiment en ville ?

Lors de la rencontre de quartier Hauts-Pavés Saint-Félix, les habitants se sont interrogés sur leur pouvoir dans le dialogue citoyen.

Les habitants invités à réinventer le quartier Hauts-Pavés St-Félix

Deux jours pour questionner le rapport au pouvoir

Le philosophe Patrick Viveret participe au colloque « Nouveaux pouvoirs, nouveaux leaders », les 31 mars et 1er avril, à Saint-Herblain. Un des temps forts des conférences et ateliers proposés.

L'exercice du pouvoir peut-il être différent ?

OF - 28-03-2017

LIVRES A CONSULTER

« Vivement le Monde à venir », de Nicolas HULOT, Edgar MORIN, et Patrick VIVERET

DATES A RETENIR

28 Juin 2017 : réunion du comité de pilotage du collectif 44 du Pacte Civique